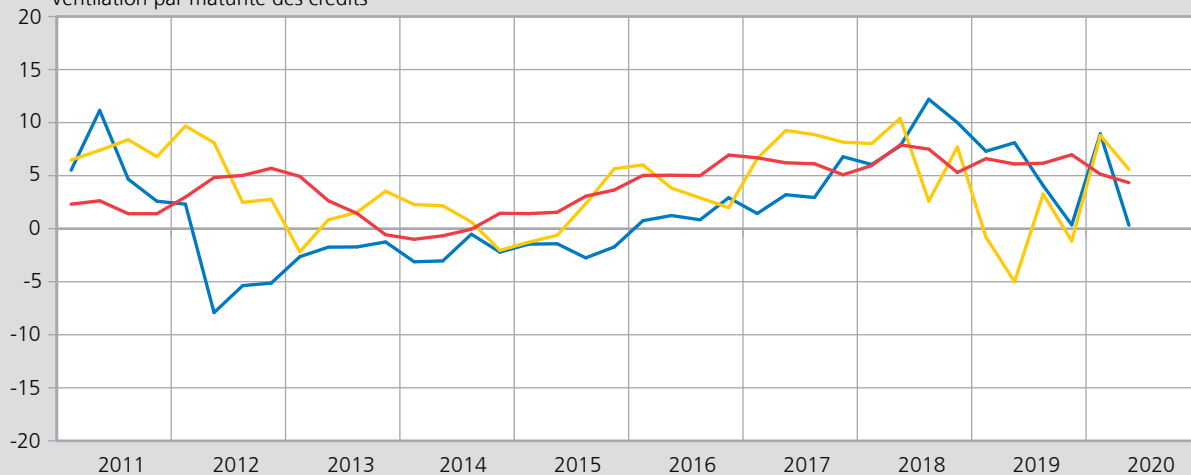


## CRÉDITS BANCAIRES<sup>1</sup> AUX ENTREPRISES EN BELGIQUE

(pourcentages de variation annuelle)

Ventilation par maturité des crédits



— Crédits à court terme<sup>2</sup>    — Crédits à moyen terme<sup>3</sup>    — Crédits à long terme<sup>4</sup>

Source: BNB (schéma A).

<sup>1</sup> Accordés par les banques résidentes.

<sup>2</sup> À un an au plus.

<sup>3</sup> À plus d'un an et à cinq ans au plus.

<sup>4</sup> À plus de cinq ans.